

# **Évaluation du programme Premières nations sur Rescol**

**Rapport final**

**Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de  
l'examen  
Secteur de la vérification et de l'évaluation  
Affaires indiennes et du Nord Canada**

**16 février 2009**  
N° du SGGID : 2082611

# *Table des matières*

---

<i>Liste d'acronymes</i> .....	iii
<i>Sommaire</i> .....	i
<i>1.0 Introduction</i> .....	1
1.1 Contexte .....	1
1.2 Description du programme .....	1
<i>2.0 Méthode d'évaluation</i> .....	4
2.1 Mandat en matière d'évaluation.....	4
2.2 Enjeux liés à l'évaluation.....	4
2.3 Sources de données .....	4
2.4 Limites .....	5
<i>3.0 Pertinence</i> .....	6
<i>4.0 Conception et exécution</i> .....	10
4.1 Conception .....	10
4.2 Exécution .....	12
<i>5.0 Réussite</i> .....	17
<i>6.0 Rentabilité</i> .....	23
<i>7.0 Conclusions</i> .....	29
<i>Réponse de la direction et plan d'action</i> .....	32

## *Liste d'acronymes*

---

AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada
APN	Assemblée des Premières Nations
BCN	Broadband Communications North
CÉPN	Conseil en éducation des Premières nations
CTK	Conseil tribal du Keewatin
DGSPNI	Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits
FNESC	First Nations Education Steering Committee
FNTC	First Nations Technology Council
IJPNR	Initiative jeunesse des Premières nations sur Rescol
KCDC	Keewatin Career Development Corporation
KO	Keewaytinook Okimakanak
Mbps	Mégabits par seconde
MK	Mi'kmaw Kina'matnewey
OGR	Organisme de gestion régional
PNR	Premières nations sur Rescol
TI	Technologie de l'information
TIC	Technologies de l'information et des communications

# *Sommaire*

---

L'évaluation sommative du programme Premières nations sur Rescol porte sur les notions de bien-fondé, de conception et d'exécution, de succès et d'efficacité. Elle a pour objectif de vérifier si le programme a toujours sa place, si les résultats escomptés sont atteints, si la qualité du programme vaut son coût et si le programme est appliqué d'une manière rentable.

## *Contexte*

Le programme Premières nations sur Rescol (le « programme PNR ») a été créé en 1996 en marge du programme Rescol d'Industrie Canada, lequel fait lui-même partie d'un grand projet intitulé « L'innovation : la clé de l'économie moderne ». Ce projet visait à donner accès à Internet à tout le monde au Canada malgré les obstacles géographiques ou socioéconomiques. En 2003-2004, des fonds supplémentaires ont été accordés à Premières nations sur Rescol afin de pourvoir les collectivités de réseaux haute vitesse ainsi que d'améliorer les services qui leur sont offerts, notamment les applications matérielles et logicielles, le dépannage informatique, le renforcement des capacités dans les écoles et la création de contenu et d'applications employant des technologies de l'information et des communications (TIC).

Le programme PNR devait se terminer en 2006, en même temps que le plus vaste programme Rescol. Cependant, des fonds temporaires supplémentaires ont prolongé la vie du programme jusqu'au 31 mars 2007. En novembre 2006, le programme a été transféré à la Direction générale de l'éducation d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC). Le programme a été par la suite prolongé jusqu'au 31 mars 2009, tandis que des options étaient à l'étude concernant son avenir.

## *Objectifs du programme et résultats escomptés*

Comme le mentionne la documentation émise en 2007, le programme PNR vise la mise en place et l'utilisation efficace de réseaux de communications Internet au sein des collectivités des Premières nations en accordant une place accrue aux TIC dans l'apprentissage et en soutenant les communautés d'intérêts. L'intégration des TIC à l'environnement d'apprentissage favorise l'innovation et la mise au point de technologies utiles à l'économie canadienne. Ce sont là les fondements d'une productivité accrue et de l'innovation.

Les objectifs du programme sont au nombre de quatre :

- recours novateur aux TIC et méthodes efficaces pour l'apprentissage;
- accessibilité à du soutien technique et autre concernant l'intégration et l'utilisation des TIC;
- branchement à Internet pour les écoles de Premières nations situées dans les réserves;

- stimulation des activités d'apprentissage en ligne.<sup>1</sup>

Le programme devrait contribuer à améliorer l'éducation au sein des collectivités des Premières nations et à préparer les élèves à faire des études postsecondaires ou à entrer sur le marché du travail en leur faisant acquérir les compétences dont ils ont besoin.

### ***Méthodologie et limites de l'évaluation***

Les données recueillies pour l'évaluation proviennent de diverses sources, les résultats reposant sur l'analyse et la validation de ces données chaque fois que c'était possible. Ces sources sont les suivantes : examen de documents, de dossiers et de fichiers; entrevues par téléphone auprès de représentants concernés (n = 13); entrevues par vidéoconférence auprès de répondants concernés (n = 40); enquête Web destinée aux écoles des Premières nations (n = 304 répondants représentant 143 écoles) et trois études de cas (Eel Ground, au Nouveau-Brunswick; Sioux Lookout en Ontario; et bande de Paul en Alberta).

Au départ, aucune évaluation n'était prévue pour le programme PNR. À l'automne 2008, cependant, il a été jugé utile de procéder à une évaluation pour justifier le renouvellement du programme. La Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen a donc demandé à une société d'experts-conseils d'effectuer une évaluation de novembre 2008 à février 2009. L'équipe d'évaluation a donc eu beaucoup de pain sur la planche dans ce court laps de temps pour produire le rapport avant l'expiration du programme, le 31 mars 2009.

De plus, en raison du manque de données de référence et de données quantitatives directement liées aux résultats, il était impossible de fournir des données chiffrées à l'appui de certains constats. Bien que des données chiffrées aient été utilisées chaque fois que c'était possible, il reste que les sources de données sont pour la plupart de nature qualitative. La majorité des données quantitatives ont été tirées des extraits, ce qui ne permet pas une bonne évaluation des résultats.

Enfin, il n'existe actuellement que très peu de rapports sur le rendement; parfois, il n'en existe aucun. Cela a compliqué davantage le travail d'évaluation des résultats par l'équipe.

### ***Conclusions***

Le programme PNR demeure une partie intégrante de l'éducation dans les réserves. Ce programme a amélioré le cheminement scolaire des élèves des Premières nations en leur permettant d'acquérir des aptitudes et des capacités qui ont accru leurs compétences et amélioré leur perspective d'apprentissage et leur confiance en l'avenir. Le programme a également donné à des élèves la possibilité de vivre dans leur collectivité, auprès de leur famille, pendant qu'ils poursuivaient leur instruction grâce à l'apprentissage à distance,

---

<sup>1</sup> Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats/Cadre de vérification axé sur les risques, mai 2007.

ce qui a permis d'accroître les taux de rétention et d'obtention de diplômes, tout en procurant des occasions semblables à celles dont jouissent les élèves des écoles provinciales. Cela est conforme à l'engagement du gouvernement du Canada d'améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières nations, de même qu'à l'engagement d'AINC d'améliorer les programmes d'éducation dans leur ensemble.

On estime que le recours au modèle de prestation décentralisée par les organismes de gestion régionaux (OGR) est efficace et rentable. Les OGR ont établi des partenariats avec les secteurs public et privé afin de réduire les coûts, de tirer profit au maximum des occasions, et de faire des économies d'échelle. Ceci a grandement influé sur la capacité du programme de contribuer favorablement aux résultats scolaires, à l'éducation culturelle, à la préservation de la culture et de la langue, ainsi qu'à la réduction de l'isolement, et de procurer l'accès à d'autres services essentiels dans les écoles et les collectivités. Les Premières nations ont fourni la charpente qu'utilisent d'autres partenaires, ce qui permet de mettre à profit les ressources.

En ce qui concerne la conception du programme, des problèmes concernant l'uniformité des objectifs de programme combinés à des lacunes concernant les données permettant de mesurer le rendement ont nui à l'évaluation des résultats escomptés.

Le programme PNR a eu d'importantes répercussions sur les collectivités, parce que la connectivité que ce programme fournit aux collectivités et, dans certains cas, le matériel informatique et les logiciels, sont utilisés par d'autres groupes dont des apprenants adultes, des parents, des personnes âgées, des jeunes et des groupes de femmes. Le gouvernement du Canada est conscient que le savoir et les technologies sont les clés qui ouvrent les perspectives d'avenir et qu'il est essentiel d'investir dans ces secteurs. Il sera impossible de fournir un accès durable à la technologie, aux technologies de l'information et des communications (TIC), à l'apprentissage en ligne, à la vidéoconférence et à d'autres occasions dans les collectivités des Premières nations sans faire d'investissements directs et ciblés.

Bien que le programme réponde à des besoins réels des écoles et des collectivités des Premières nations, les collectivités continuent d'être aux prises avec des problèmes liés à la géographie, à la distance et à l'accessibilité. Il est très difficile d'atteindre les objectifs en matière de connectivité et des résultats comparables à ceux des provinces. De plus, les TIC et l'apprentissage en ligne évoluent trop rapidement pour investir au même rythme dans le matériel fourni aux écoles. La vie utile du matériel permettant d'accéder à l'apprentissage à distance, à la vidéoconférence et aux autres ressources d'apprentissage tirera bientôt à sa fin. Les niveaux de financement du programme ne lui ont pas permis de demeurer à l'avant-garde des progrès technologiques ni d'atteindre ses objectifs initiaux.

## ***Recommandations***

Voici les cinq recommandations à AINC :

1. Envisager le renouvellement du programme Premières nations sur Rescol afin d'assurer l'accès à des technologies de l'information et des communications (TIC) et à un apprentissage en ligne qui contribuent aux objectifs globaux en matière d'éducation et qui appuient les résultats scolaires des élèves des Premières nations.
2. Explorer les options afin d'assurer une assistance technique appropriée pour Rescol et ainsi réaliser des économies d'échelle.
3. Intégrer le programme Premières nations sur Rescol au programme d'éducation général d'AINC afin de maximiser les répercussions des TIC et de faciliter l'apprentissage.
4. Élaborer une stratégie de mesure du rendement du programme Premières nations sur Rescol qui permet la collecte de données pertinentes sur la mesure du rendement, afin de pouvoir mesurer les progrès réalisés quant à l'atteinte de résultats définis. Cette stratégie devra être intégrée à la stratégie plus globale en matière d'éducation.
5. Procéder à un examen de la connectivité afin de déterminer si le programme Premières nations sur Rescol répond aux besoins plus larges des collectivités de Premières nations en matière de connectivité, s'il s'agit d'un rôle approprié pour le programme et si le gouvernement fédéral doit jouer un rôle dans la satisfaction des besoins plus larges des collectivités de Premières nations en matière de connectivité.

# ***1.0 Introduction***

---

L'évaluation sommative du programme Premières nations sur Rescol (programme PNR) porte sur les notions de bien-fondé, de conception et d'exécution, de succès et d'efficacité. Elle a pour objectif de vérifier si le programme a toujours sa place, si les résultats escomptés sont atteints, si la qualité du programme vaut son coût et si le programme est appliqué d'une manière rentable. On prévoit que les observations et les recommandations issues de la présente évaluation serviront à éclairer les décisions relatives à l'avenir du programme PNR, et à apporter d'éventuels changements à la politique en vigueur et à la gestion du programme.

## **1.1 Contexte**

Le programme PNR a été créé en marge du programme Rescol d'Industrie Canada, lequel fait lui-même partie d'un grand projet intitulé « L'innovation : la clé de l'économie moderne, » lancé en 1994. Ce projet visait à donner accès à Internet à tout le monde au Canada malgré les obstacles géographiques ou socioéconomiques. Rescol reposait sur diverses initiatives et pratiques, qui avaient pour objectif commun la connexion des écoles et l'élaboration d'outils pédagogiques permettant d'utiliser cette technologie.

Le programme PNR est devenu un programme indépendant relevant de Rescol en 1996; il avait pour but initial de connecter toutes les écoles des Premières nations à Internet par accès commuté. En 2000, pour l'exécution du programme, on est passé d'une approche centralisée à un modèle régional basé sur un accord de contribution avec six organismes de gestion régionaux (OGR) des Premières nations. En 2003-2004, on a approuvé l'octroi de fonds additionnels pour améliorer la connectivité grâce à des réseaux et des services à haute vitesse, y compris l'achat de matériel et de logiciels, le dépannage informatique, le renforcement des capacités des écoles en matière de TI (enseignants, élèves et techniciens) et la création d'applications et de contenu employant des technologies de l'information et des communications (TIC).

Le financement du programme PNR devait prendre fin en 2006; cependant, des fonds temporaires supplémentaires ont prolongé la vie du programme jusqu'au 31 mars 2007. En novembre 2006, le programme a été transféré à la Direction générale de l'éducation d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC). Il a été par la suite prolongé jusqu'au 31 mars 2009, tandis que des options étaient à l'étude concernant son avenir.

## **1.2 Description du programme**

Le mandat actuel du programme PNR permet aux écoles et aux centres d'apprentissage, comme les écoles secondaires « physiques » et virtuelles, de se connecter à des sources en ligne et d'offrir aux apprenants des réserves la possibilité d'acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour participer à une économie du savoir en expansion. Pour ce faire, le programme : offre une infrastructure d'accès à Internet à



l'appui de nouvelles stratégies d'apprentissage; facilite l'élaboration de ressources en ligne adaptées à la culture autochtone et accessibles à l'échelle de la collectivité, de la région et du pays; fournit aux apprenants des réserves des ressources technologiques comparables à celles qui sont accessibles aux autres résidents de leur province; crée des possibilités de perfectionnement des compétences pour les élèves et les enseignants, et renforce les compétences relatives à l'employabilité chez les jeunes des réserves.

Le programme associe les activités d'accès à Internet à la fourniture de services de dépannage technique, qui permettent de mieux comprendre et d'utiliser les TIC. Cela renforce les capacités globales de la collectivité, dont les membres acquièrent les compétences leur permettant d'utiliser une infrastructure moderne au sein de leurs collectivités.

Les programmes d'enseignement primaire et secondaire du Ministère visent en premier lieu à aider les écoles à offrir des programmes scolaires raisonnablement comparables à ceux des autres écoles provinciales. Étant donné que l'accès à Internet est devenu un outil très précieux pour les écoles et qu'on juge aujourd'hui qu'il est essentiel de savoir utiliser les ordinateurs pour participer à l'économie du savoir et réussir, le programme PNR contribue à l'amélioration de l'enseignement dans les réserves et à la préparation générale des apprenants, afin qu'ils puissent poursuivre leur éducation dans des établissements d'enseignement postsecondaire ou entrer sur le marché du travail. Par exemple, la technologie fait partie de l'éducation de base de chaque élève en Alberta.<sup>2</sup>

Le programme PNR encourage l'élaboration et l'utilisation efficace de réseaux de communication Internet au sein des collectivités des Premières nations, en accordant une place accrue aux TIC dans les environnements d'apprentissage et en soutenant les communautés d'intérêts. L'intégration des TIC à l'environnement d'apprentissage favorise l'innovation et la mise au point de technologies utiles à l'économie canadienne.

Le programme PNR est géré par AINC dans le cadre d'accords de contribution annuels signés avec six organismes de gestion régionaux (OGR), qui administrent et gèrent le programme dans leur région respective. Il s'agit des OGR ci-dessous.

Région	Organisme de gestion régional
Colombie-Britannique	First Nations Education Steering Committee (FNESC)
Alberta/Saskatchewan	Keewatin Career Development Centre (KCDC)
Manitoba	Conseil tribal du Keewatin (CTK)
Ontario	K-Net Keewaytinook Okimakanak (KO)
Québec	Conseil en éducation des Premières nations (CÉPN)
Atlantique	Mi'kmaw Kina'matnewey (MK)

L'Initiative jeunesse des Premières nations sur Rescol (IJPNR) est un programme complémentaire au programme PNR. Elle vise à aider les jeunes des Premières nations vivant dans une réserve qui sont âgés de 15 à 30 ans et qui ont du mal à trouver un emploi

<sup>2</sup>Ministère de l'Éducation de l'Alberta, <http://www.education.alberta.ca/admin/technology.aspx>.

et des possibilités d'apprentissage. Elle permet à ces jeunes d'accéder à des programmes et à des services qui les aideront à acquérir de précieuses compétences et connaissances à propos des TIC, d'obtenir de l'information sur les carrières et d'acquérir l'expérience de travail dont ils ont besoin pour trouver, créer et conserver un emploi et/ou poursuivre leurs études. L'IJPNR dépasse la portée de la présente évaluation.

### Financement du programme

Tandis que le financement global du programme Rescol passait de 45 M\$ à 25 M\$ par an en mars 2004, le budget alloué au programme PNR est passé de 12 M\$ en 2003-2004 à 15 M\$ pour 2004-2005 et 2005-2006, car les autorités pensaient que la qualité des services offerts dans les écoles des Premières nations était nettement inférieure à ceux des écoles provinciales. Initialement, le programme Rescol devait prendre fin au terme de l'exercice 2005-2006; toutefois, le Cabinet a décidé de le prolonger d'un an, mais en réduisant le budget de 50 %, pour le porter à 12,5 M\$, dont 6,68 M\$ pour le programme PNR.

Lorsque le programme Rescol global est arrivé à son terme à la fin de 2006-2007, les négociations ont commencé en vue du transfert du programme PNR à AINC. Ce transfert a eu lieu à la fin du mois de novembre 2006. La présentation au Conseil du Trésor d'AINC présentée au Cabinet pour les deux exercices suivants (2007-2008 et 2008-2009) visait le maintien du financement à 6,68 M\$ par an. Une réaffectation des ressources ministérielles de 3,1 M\$ en 2007-2008 a fait passer les niveaux de financement à 9,78 M\$; pour l'exercice en cours (2008-2009), cette réaffectation a porté le budget du programme PNR à 6,9 M\$.

## ***2.0 Méthode d'évaluation***

---

### **2.1 Mandat en matière d'évaluation**

L'évaluation sommative des programmes fédéraux comprend l'analyse des raisons justifiant le programme/la politique et de sa pertinence, de sa conception et de son exécution, de ses résultats et de son degré de réussite, de même que de son efficacité ou de sa rentabilité. Cette évaluation vise à déterminer si le programme PNR a toujours sa place, si les résultats escomptés sont obtenus, si les ressources affectées au programme sont optimisées et si le programme est administré de façon rentable.

### **2.2 Enjeux liés à l'évaluation**

L'évaluation portait sur les enjeux suivants :

- *Pertinence* : La politique et les programmes sont-ils harmonisés avec les priorités du Ministère et de l'ensemble du gouvernement, et répondent-ils de façon réaliste à un véritable besoin?
- *Succès* : La politique et les programmes ont-ils atteint les objectifs visés, sans dépassement de budget et sans effets négatifs indésirables?
- *Rentabilité* : Utilise-t-on les moyens les plus appropriés et les plus rentables pour obtenir des résultats, en comparaison avec d'autres méthodes de conception et d'exécution?
- *Conception et exécution* : Les rôles et les responsabilités associés au programme sont-ils clairement définis? Les programmes sont-ils administrés conformément aux règles établies au départ?

### **2.3 Sources de données**

Dans le cadre de cette évaluation, les données recueillies provenaient de diverses sources, et les résultats découlaient de l'analyse et de la triangulation des données, dans la mesure du possible. Les sources de données et les instruments suivants ont été utilisés :

- Examen de documentation/de dossiers – analyse du contenu.
- Entrevues avec des représentants clés (n = 13) – par téléphone et en personne.
- Entrevues avec des répondants clés (n = 40) – vidéoconférence ou téléconférence avec cinq groupes de répondants :
  - bailleurs de fonds des programmes (AINC), gestionnaires de programme, administrateurs et autres ministères fédéraux et provinciaux (n = 8);
  - élèves, parents, aînés (n = 9);

- enseignants, directeurs d'établissement, directeurs de l'enseignement (n = 13);
- bandes, conseils tribaux, commissions scolaires, chefs (n = 1);
- autres partenaires, chercheurs, industrie (n = 9).
- Sondage sur le Web (304 répondants représentant 143 écoles) – quatre publics cibles :
  - enseignants
  - directeurs/administrateurs d'école
  - élèves
  - parents/aînés
- Études de cas portant sur plusieurs sites (3) – entrevues, observations, examen des dossiers :
  - Eel Ground (Nouveau-Brunswick)
  - Sioux Lookout (Ontario)
  - bande de Paul (Alberta)

## 2.4 Limites

Au départ, aucune évaluation n'était prévue pour le programme PNR. À l'automne 2008, cependant, il a été jugé utile de procéder à une évaluation pour justifier le renouvellement du programme. La Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen a donc demandé à une société d'experts-conseils d'effectuer une évaluation de novembre 2008 à février 2009. L'équipe d'évaluation a donc eu beaucoup de pain sur la planche dans ce court laps de temps pour produire le rapport avant l'expiration du programme, le 31 mars 2009.

De plus, en raison du manque de données de référence et de données quantitatives directement liées aux résultats, il était impossible de fournir des données chiffrées à l'appui de certains constats. Bien que des données chiffrées aient été utilisées chaque fois que c'était possible, il reste que les sources de données sont pour la plupart de nature qualitative. La majorité des données quantitatives ont été tirées des extrants, ce qui ne permet pas une bonne évaluation des résultats.

Enfin, il n'existe actuellement que très peu de rapports sur le rendement; parfois, il n'en existe aucun. Cela a compliqué davantage le travail d'évaluation des résultats par l'équipe.

### ***3.0 Pertinence***

---

Les résultats de l'évaluation ont permis de tirer les conclusions suivantes :

- Le programme PNR va tout à fait dans le sens des objectifs du gouvernement du Canada et d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).
- Le programme PNR répond de façon appropriée aux besoins des élèves dans les écoles des Premières nations et permet aux collectivités de se connecter à Internet.

Le programme Premières nations sur Rescol va tout à fait dans le sens des objectifs du gouvernement du Canada et d'AINC.

L'amélioration de l'éducation des membres des Premières nations a toujours été un objectif du gouvernement du Canada. Récemment, dans le discours du Trône de 2008, le gouvernement fédéral a pris l'engagement suivant :

« Notre gouvernement prendra aussi des mesures pour faire en sorte que les Autochtones du Canada puissent pleinement bénéficier des possibilités économiques. Il mettra plus particulièrement l'accent sur l'amélioration des services d'éducation à l'intention des Premières nations, en partenariat avec les provinces et les communautés des Premières nations. »<sup>3</sup>

Le gouvernement s'engage en outre à consacrer 70 millions de dollars sur deux ans à l'amélioration des résultats scolaires au sein des Premières nations, en encourageant l'intégration aux systèmes provinciaux. Il reconnaît que l'obtention de meilleurs résultats scolaires est essentielle pour les élèves des Premières nations, leur famille et leur collectivité.<sup>4</sup>

AINC, principal ministère responsable de l'éducation des enfants et des jeunes des Premières nations dans les réserves, veut que cette éducation soit comparable à ce qu'on observe à l'échelle provinciale. En vertu de l'objectif stratégique baptisé « Les gens, » AINC s'est engagé à modifier en profondeur les responsabilités et les autres dispositions associées aux programmes, notamment en matière d'éducation. L'activité de programme « Éducation » favorise un niveau d'instruction plus élevé et le perfectionnement des compétences grâce (notamment) :

---

<sup>3</sup> Gouvernement du Canada, discours du Trône, novembre 2008.

<sup>4</sup> Gouvernement of Canada, Le budget de 2008 : un leadership responsable dans un contexte économique incertain.

- au soutien apporté aux programmes et services d'enseignement primaire et secondaire adaptés sur le plan culturel;
- au soutien accordé aux programmes d'études et aux activités qui préservent les langues et les cultures des Premières nations et des Inuits, et en font la promotion.

Il est clairement établi que les programmes d'études doivent utiliser des documents adaptés sur le plan culturel pour que les apprenants des Premières nations réussissent et pour garantir le mieux-être social de la collectivité. On a utilisé le programme PNR comme un outil permettant aux enseignants de connaître les enseignements propres aux Autochtones, de communiquer avec les aînés par vidéoconférence, et d'accéder à des documents éducatifs adaptés à la culture des Premières nations.

En outre, grâce à ses programmes éducatifs, AINC s'efforce d'améliorer les résultats scolaires des membres des Premières nations en faisant augmenter le nombre de diplômés et en renforçant l'alphabetisation et la numératie. À cette fin, AINC cherche à multiplier et à renforcer les partenariats avec les Premières nations et les provinces.<sup>5</sup>

Parce qu'ils ont accès au téléapprentissage grâce au programme PNR, de nombreux jeunes des Premières nations peuvent terminer leurs études au sein de leur collectivité. Sans cet accès, il leur faudrait quitter leur collectivité pendant une bonne partie de leurs études. Selon les directeurs et les enseignants, le programme PNR a permis de garder les élèves à l'école. Ils ajoutent que les possibilités créées par ce programme ont fait baisser le taux de décrochage, grâce à des programmes d'enseignement sur Internet qui seraient normalement inaccessibles aux élèves. En d'autres termes, le programme PNR a offert aux enfants et aux jeunes de ces collectivités des possibilités d'éducation et de carrière qui s'apparentent davantage à celles des autres jeunes Canadiens.

Le niveau d'instruction est lié au développement social et économique, et une majorité de participants au sondage pensent que le programme PNR a offert aux élèves des possibilités d'avancement professionnel. Quatre-vingt-sept pour cent des enseignants et 91 % des directeurs et des administrateurs croient que les élèves reçoivent un enseignement de meilleure qualité grâce au programme PNR. Un très fort pourcentage d'élèves (95 %) pensent avoir acquis des connaissances et des compétences utiles grâce aux ordinateurs et à Internet. Tous les répondants clés s'entendent pour dire que le programme PNR a largement contribué à l'éducation dans les réserves.

Le programme PNR répond de façon appropriée aux besoins des élèves des écoles des Premières nations et permet aux collectivités de se connecter à Internet.

Grâce au programme PNR, les élèves des Premières nations ont la possibilité d'acquérir les compétences essentielles dont ils ont besoin pour participer à l'économie du savoir et pour y être concurrentiels. Lorsqu'on les a interrogés, 99 % des directeurs et

---

<sup>5</sup> AINC, Rapport sur les plans et les priorités, 2008.

administrateurs d'écoles, 95 % des enseignants et 96 % des parents ou des aînés ont dit que les services offerts par le programme PNR étaient importants pour les élèves.<sup>6</sup>

Le programme PNR a permis aux enfants et aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et aptitudes importantes, similaires à celles qui sont accessibles aux élèves des écoles provinciales, notamment dans le domaine des TIC. Bon nombre des écoles des Premières nations n'ont pas de bibliothèque;<sup>7</sup> toutefois, l'accès à Internet leur a permis de consulter les moteurs de recherche et l'information nécessaire pour mener à bien leurs projets. Voici certaines des compétences et aptitudes que les élèves ont le sentiment d'avoir acquises : comment effectuer des recherches, utiliser le traitement de texte et le courriel, créer des présentations et des graphiques avec PowerPoint et utiliser la technologie de vidéoconférence.<sup>8</sup> Cinquante pour cent des élèves interrogés pensent que les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises grâce au programme PNR les aideront à trouver un meilleur emploi après avoir obtenu leur diplôme, tandis que 38 % n'en sont pas certains.<sup>9</sup>

Le programme PNR, qui est le seul à offrir la connexion et l'accès à Internet aux écoles des Premières nations, est l'élément central à partir duquel d'autres améliorations sont apportées. Il n'existe pas de ressources spécialement affectées à la technologie ou à la connectivité dans les budgets des écoles. Celles-ci ont une certaine latitude pour transférer les ressources à des secteurs prioritaires, mais elles ne disposent pas encore de ressources suffisantes pour le faire. Les études menées révèlent que les foyers ayant accès à un ordinateur et à Internet sont moins nombreux dans les Premières nations que dans le reste du Canada. Les revenus limités et/ou l'absence de fournisseurs d'accès Internet empêchent de nombreuses familles des Premières nations d'accéder aux TIC. C'est pourquoi le programme PNR offre à de nombreux enfants des Premières nations leur premier et leur seul accès à un ordinateur et à la technologie numérique.

En outre, le programme PNR a offert à certaines collectivités la possibilité de créer des nœuds d'accès Internet. Les bureaux de bande, les centres de santé, les services gérant les programmes sociaux et les membres des collectivités ont accédé à Internet (notamment aux services du gouvernement en direct) grâce au programme PNR. Selon les répondants clés, le programme PNR joue désormais un rôle important dans ces collectivités.<sup>10</sup> Bon nombre des personnes interrogées ont par ailleurs établi un lien entre l'accès aux ordinateurs et à Internet grâce au programme PNR et les possibilités de développement économique s'offrant à leur collectivité; mais elles reconnaissent que ces possibilités n'existeraient pas sans le financement fédéral. Parce que certaines collectivités sont

---

<sup>6</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique sur l'enquête menée sur le Web, 2009.

<sup>7</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique sur les entrevues avec les répondants clés, 2009.

<sup>8</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique sur l'enquête menée sur le Web, 2009.

<sup>9</sup> Idem.

<sup>10</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique sur les entrevues avec les répondants clés, 2009.

éloignées, certains fournisseurs d'accès Internet n'installent pas l'infrastructure nécessaire à la connexion des réserves.

### Résumé et conclusions

Le programme PNR est jugé tout à fait conforme aux priorités établies par le gouvernement et AINC, et il répond à un besoin exprimé par les écoles des Premières nations, ainsi qu'au besoin qu'ont les collectivités des Premières nations de se connecter à Internet.

Le gouvernement du Canada s'est fermement engagé à multiplier les efforts sur le plan de l'éducation des Premières nations, et l'amélioration des programmes connexes demeure une priorité clé au sein d'AINC. Le programme a créé pour les élèves des possibilités qui ne leur étaient normalement pas accessibles, et la moitié des élèves interrogés aux fins de la présente évaluation pensent que les compétences qu'ils ont acquises grâce au programme PNR vont les aider à trouver un emploi après l'obtention de leur diplôme. Enfin, le programme vient combler une grave lacune en ce qui concerne les services d'accès Internet dans les collectivités dotées d'écoles. Cela a permis de former de nombreux partenariats et de créer des possibilités de développement économique.

Le programme PNR répond à un besoin réel qui devrait s'intensifier à mesure que la technologie évolue et que les élèves des Premières nations se préparent à entrer sur le marché du travail. Les compétences et les aptitudes qui leur sont accessibles grâce à ce programme auront de nombreux avantages à long terme.



## 4.0 Conception et exécution

---

Les résultats de l'évaluation permettent de tirer les conclusions suivantes :

- Le programme PNR n'est pas assorti d'objectifs clairement définis ou de données précises sur la mesure du rendement.
- Les organismes de gestion régionaux (OGR) constituent un mécanisme adéquat d'administration de ce programme national dans un contexte régional.
- Il reste des problèmes à régler en ce qui concerne l'exécution du programme.

### 4.1 Conception

Le programme PNR n'est pas assorti d'objectifs clairement définis ou de données précises sur la mesure du rendement.

#### *Objectifs du programme*

Lorsqu'il a été créé en 1996, le programme Rescol avait pour objectif initial de faciliter l'élaboration et l'utilisation de systèmes de communication par Internet au sein des établissements d'enseignement canadiens, en multipliant l'intégration des TIC aux environnements d'apprentissage, ce qui incluait les écoles des Premières nations.<sup>11</sup>

Peu de temps après le transfert du programme PNR à AINC, les documents relatifs au programme ont repris l'objectif initial de Rescol, tout en insistant sur l'importance des systèmes de communication par Internet pour l'innovation et les progrès technologiques bénéfiques pour l'économie canadienne. Le CGRR de 2007 indiquait que le renforcement de l'intégration des TIC aux environnements d'apprentissage et le soutien aux collectivités visaient à faciliter l'élaboration et l'utilisation efficace des systèmes de communication par Internet au sein des collectivités des Premières nations.

Au-delà de ces objectifs globaux, les objectifs propres au programme PNR n'établissent pas clairement de lien entre les TIC et les objectifs visant l'ensemble de la société ou l'éducation. En outre, l'évaluation a révélé que le programme est axé sur au moins deux séries d'objectifs différents et contradictoires. Comme on le voit dans le tableau 1, le Guide de présentation des rapports d'AINC met l'accent sur les problèmes d'accès à la technologie. D'autres documents vont un peu plus loin, en établissant un lien entre l'accès aux TIC et les résultats scolaires. Par exemple, le CGRR explique brièvement à quoi l'on peut s'attendre à court terme une fois l'accès établi (p. ex., au chapitre des pratiques innovatrices ou de la stimulation d'activités d'apprentissage en ligne). Par

---

<sup>11</sup> Industrie Canada. Présentation au Conseil du Trésor, 2006. Sujet : programmes d'élimination graduelle d'Industrie Canada pour 2006-2007.

ailleurs, les documents relatifs au programme pour 2008<sup>12</sup> définissent d'autres objectifs, décrits ci-dessous.

Tableau 1 : Objectifs du programme définis dans les divers documents relatifs au programme

2007	2008-2009	2008
<b>CGRR</b>	<b>Guide de présentation des rapports d'AINC</b>	<b>Documentation relative au programme</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation innovatrice des TIC et de méthodes efficaces dans un environnement d'apprentissage</li> <li>Accessibilité du soutien technique et d'autres types d'aide pour l'intégration et l'utilisation des TIC.</li> <li>Les écoles des Premières nations dans les réserves sont connectées à Internet.</li> <li>Stimulation des activités d'apprentissage en ligne.<sup>13</sup></li> </ul>	Offrir aux élèves et au personnel des écoles : <ul style="list-style-type: none"> <li>l'accès à Internet et à l'équipement de TI;</li> <li>un soutien technique et une formation;</li> <li>(cela aide aussi les écoles à se connecter à des ressources d'apprentissage en ligne.<sup>14</sup>)</li> </ul>	2002 : offrir l'accès à haute vitesse (1,5 Mbps) à toutes les écoles des PN  2007 : offrir l'accès à haut débit (10 Mbps) à toutes les écoles/collectivités des PN

Les indicateurs de mesure du rendement, les cibles et les résultats escomptés associés au programme PNR sont également contradictoires. Comme l'illustre le tableau 2, les cibles sont exprimées par le « maintien » permanent du soutien, des services et des liens, tandis que les résultats escomptés sont définis par une « progression » de l'accès et du développement des ressources d'apprentissage en ligne, et un intérêt accru pour les contenus d'apprentissage en ligne adaptés à la culture.

Tableau 2 : Indicateurs de mesure du rendement, cibles et résultats escomptés du programme PNR

Stratégie de mesure du rendement	Plan de mesure du rendement	Stratégie de mesure du rendement
<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles (2007-2009)</b>	<b>Résultats intermédiaires escomptés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de connectivité offert (T1, T2, T3).</li> <li>Capacités technologiques en matière de téléapprentissage (vidéoconférences).</li> <li>Nombre d'ordinateurs par rapport au nombre d'élèves.</li> </ul>	Le programme aura permis de maintenir : <ul style="list-style-type: none"> <li>le nombre d'écoles des Premières nations recevant un soutien;</li> <li>le nombre de services offerts;</li> <li>le niveau et la nature des ressources d'apprentissage en ligne et des outils de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès accru à Internet haute vitesse, aux vidéoconférences et à d'autres TIC par les jeunes membres des Premières nations et les professionnels de l'enseignement.</li> <li>Développement accru et meilleure accessibilité des ressources/contenus d'apprentissage en ligne, en</li> </ul>

<sup>12</sup> Présentation PowerPoint : programme Premières nations sur Rescol, mars 2008.

<sup>13</sup> Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats/Cadre de vérification axé sur les risques, mai 2007.

<sup>14</sup> AINC, Guide de présentation des rapports 2008-2009, page 16.

	<p>téléapprentissage utilisés par les écoles;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le niveau et la nature des liens avec d'autres partenaires comme les organisations des systèmes de santé et de justice, le secteur privé et les ministères provinciaux de l'Éducation.</li> </ul>	<p>vue d'offrir de nombreuses possibilités d'éducation et de carrière.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Intérêt accru de l'industrie et des écoles des Premières nations pour l'élaboration de contenus d'apprentissage en ligne adaptés à la culture.</li> </ul>
--	--	---

Étant donné qu'AINC s'attendait à gérer le programme pendant deux ans avant d'y mettre fin, que le niveau des ressources disponibles permettait de maintenir l'infrastructure et les systèmes en place, mais pas de les développer, et qu'AINC a expressément indiqué qu'il maintiendrait ses activités de façon temporaire, l'objectif visé par le Plan de mesure du rendement semble parfaitement adapté à la réalité du programme.

Quels que soient les résultats escomptés jugés valides, on manque gravement de données pertinentes sur la mesure du rendement. Deux études clés qui devaient éclairer la mesure du rendement (un examen des programmes d'éducation et un examen de la connectivité) n'ont pas été menées à terme. En outre, les exigences en matière de présentation de rapports pour le programme PNR nécessitent la collecte de nombreuses données sur les extrants : type de connexion, fournisseur de services de télécommunication, activités et services de dépannage, nombre de vidéoconférences organisées, activités promotionnelles et structure organisationnelle.<sup>15</sup> Ces données sur les extrants n'auraient pas permis de faire une évaluation appropriée des résultats, même si les objectifs du programme et les résultats escomptés avaient été mieux définis.

## 4.2 Exécution

Les organismes de gestion régionaux (OGR) constituent un mécanisme adéquat d'administration de ce programme national dans un contexte régional.

Le programme PNR est basé sur un modèle décentralisé : la majorité de ses volets sont administrés par six OGR financés grâce à des accords de contribution annuels conclus avec AINC. Les OGR sont chargés de la mise en œuvre et de l'administration du programme PNR dans leur région. Ils doivent rendre des comptes à AINC et gèrent l'intégralité des fonds versés sous forme de contribution.<sup>16</sup>

Le rôle d'AINC consiste à appuyer les OGR et à leur fournir des renseignements, et le rôle des OGR consiste à aider les écoles et à leur fournir des renseignements. La nature

<sup>15</sup> Guide de présentation des rapports 2008-2009 d'AINC. Dans le cadre du programme PNR, il existe trois rapports que les OGR présentent au Ministère : le tableau de la connectivité sur les opérations et le rapport d'activité trimestriel sur les opérations sont présentés chaque trimestre, tandis que le rapport d'activité annuel sur les opérations est présenté une fois par an.

<sup>16</sup> AINC, présentation au Conseil du Trésor, 2007. Sujet : financement et expansion du programme Premières nations sur Rescol.

de l'aide apportée varie d'un OGR à l'autre. Par ailleurs, le réseau a mis en place des mécanismes informels permettant à certains OGR de superviser certaines activités, de sorte que chaque OGR possède un domaine d'expertise qui sera accessible à tous.

Les répondants clés se sont montrés très enthousiastes à propos de l'exécution du programme par les OGR; ils considèrent que c'est le moyen le plus efficace de régler certains des problèmes de nature géographique et de répondre aux besoins des écoles et des centres d'apprentissage qui utilisent le programme PNR. Les OGR ont établi des liens avec les collectivités de leur région, ainsi qu'avec les autorités provinciales, et ont pu combler le fossé qui existait entre les priorités nationales du programme PNR et les intérêts des régions/des collectivités.<sup>17</sup> L'évaluation à mi-mandat du programme PNR effectuée en 2005 a révélé que le recours aux OGR pour administrer le programme contribuait largement au succès de celui-ci et demeurait une méthode d'exécution à la fois efficace et rentable. C'est ce qu'a confirmé la présente évaluation, puisque 89 % des personnes interrogées pensent que la qualité de l'administration pratiquée par les OGR est bonne ou excellente.

Les répondants représentant les OGR jugent qu'on leur a donné suffisamment d'information pour administrer le programme PNR, et qu'on leur a offert des possibilités de communiquer avec les employés d'AINC, mais aussi entre eux. Effectivement, dans le cadre du programme Rescol, on organise des vidéoconférences mensuelles avec le bureau national, les bureaux régionaux (s'ils souhaitent y participer) et les six OGR.

Tous les directeurs d'établissement et directeurs de l'éducation interrogés pensent avoir reçu assez d'information pour gérer le programme, et bon nombre d'entre eux croient que leur école reçoit les ressources nécessaires à cette fin.<sup>18</sup> De nombreux enseignants pensent qu'on leur a fourni le type de ressources et d'aide dont ils avaient besoin pour mettre en œuvre les programmes relevant du programme PNR, même s'il reste encore des besoins à combler.<sup>19</sup>

### L'exécution du programme présente encore des problèmes qui n'ont pas été réglés.

Les problèmes évoqués par les répondants clés portent généralement sur trois domaines principaux : emplacement géographique, ressources humaines et durabilité/planification.<sup>20</sup> Chacun de ces domaines est examiné plus en détail ci-dessous.

---

<sup>17</sup> Fiser, Adam. Document d'information sur les organismes de gestion régionaux (OGR), Premières nations sur Rescol, 2004. Document de travail n° 1 de la Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking.

<sup>18</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique relatif au sondage mené sur le Web (Web-Based Survey Technical Report), 2009.

<sup>19</sup> Idem.

<sup>20</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique relatif aux entrevues avec les répondants clés, 2009.

### *Emplacement géographique*

Étant donné que le programme PNR est un programme national qui vise 611 sites à l'échelle du pays, dont un grand nombre de collectivités rurales éloignées et isolées, l'emplacement géographique constitue un obstacle physique à la connectivité. En général, plus la collectivité est éloignée et isolée, moins la vitesse de connexion est élevée. Les conditions météorologiques, combinées à l'emplacement géographique, peuvent influencer sur l'infrastructure et sur la capacité à effectuer rapidement des réparations. Parce que les entreprises ne peuvent pas assurer de façon économique la connectivité des collectivités éloignées et isolées, le programme PNR constitue leur seule option pour accéder à cette technologie, ainsi qu'aux ressources et aux avantages connexes. Les répondants ont soulevé un autre problème : l'absence d'accès à la large bande (connexion à haut débit). Le haut débit est indispensable à l'utilisation des TIC et à l'apprentissage en ligne.

L'actuelle configuration du programme PNR met l'accent sur la connectivité, dans le but d'offrir à toutes les écoles des Premières nations une connexion à haute vitesse qui leur donnera accès aux plateformes d'apprentissage en ligne et aux vidéoconférences.

Le niveau de connectivité dans les écoles des Premières nations varie considérablement à l'échelle du pays, principalement en raison de la proportion de collectivités éloignées et isolées, et d'autres contraintes géographiques. En date du mois de décembre 2007 :

- 48 % des écoles des Premières nations disposaient d'une connexion à haute vitesse :
  - 6,1 % étaient connectées à 10 Mbps ou plus;
  - 41,9 % avaient une vitesse de connexion comprise entre 1,5 et 10 Mbps.
- Au moins 80 % des écoles des Premières nations de l'Alberta, du Québec et de région de l'Atlantique disposaient d'une connexion à haute vitesse.
- Moins de la moitié des écoles des Premières nations des autres provinces disposaient d'une connexion à haute vitesse.

Le tableau ci-dessous<sup>21</sup> présente le pourcentage d'écoles de chaque province/région disposant d'une connexion à haute vitesse correspondant à l'objectif de 1,5 Mbps établi en 2002, et à l'objectif de 10 Mbps établi en décembre 2007. Le pourcentage d'écoles disposant de systèmes de vidéoconférence est également indiqué.

---

<sup>21</sup> Présentation PowerPoint : programme Premières nations sur Rescol, mars 2008.

OGR/Province	Nombre d'écoles/de centres d'apprentissage	Pourcentage d'établissements avec une connexion à haute vitesse		Pourcentage ayant un système de vidéoconférence
		> 10 Mbps	1,5 – 10 Mbps	
<b>Colombie-Britannique</b>	145	6,2 %	11,0 %	12 %
<b>Alb./Sask.</b>	197	6,6 %	53,3 %	47 %
<b>Alberta</b>	76	14,5 %	69,7 %	46 %
<b>Saskatchewan</b>	121	1,7 %	43,0 %	47 %
<b>Manitoba</b>	84	0	32,1 %	18 %
<b>Ontario</b>	183	3,8 %	44,3 %	35 %
<b>Québec</b>	47	25,5 %	70,2 %	62 %
<b>Atlantique</b>	36	2,8 %	77,8 %	75 %
<b>Nouveau-Brunswick</b>	11	0	90,9 %	91 %
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	3	0	66,7 %	33 %
<b>Nouvelle-Écosse</b>	21	4,8 %	71,4 %	71 %
<b>Terre-Neuve</b>	1		100 %	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>692</b>	<b>6,1 %</b>	<b>41,9 %</b>	<b>35 %</b>

Les 52 % restants d'écoles et de centres d'apprentissage connectés au programme PNR ont une vitesse de connexion inférieure à 1,5 Mbps, ce qui n'est pas compatible avec les TIC, l'apprentissage en ligne ou les vidéoconférences.

#### *Ressources humaines*

Un autre obstacle à la mise en œuvre est le manque de ressources humaines à l'appui du programme PNR. Au sein d'AINC, une équipe réduite<sup>22</sup> supervise le programme à l'administration centrale; elle est complétée par le réseau des OGR.

Les OGR offrent des services et un soutien, mais ne peuvent pas répondre au besoin de soutien technique sur place. En raison des restrictions budgétaires, les services offerts par les OGR ne sont pas aussi efficaces que par le passé, ce qui a nui au soutien technique offert à l'échelle du réseau (incluant le soutien technique de deuxième niveau assuré par les OGR). Deux OGR ont dû interrompre leurs services de dépannage, mais l'un d'eux a pu reprendre ses activités grâce à une subvention spéciale. Il s'agit d'une approche palliative qui n'est pas viable à long terme. Dans de nombreuses collectivités, il est impossible d'offrir ce service, et certaines écoles utilisent leur budget alloué au soutien technique très tôt durant l'année scolaire, sans disposer d'une option de soutien additionnel. Certaines écoles essaient de contourner ce problème en demandant à leur personnel en place d'assumer davantage de rôles, ce qui alourdit leur charge de travail.

<sup>22</sup> Le coût salarial annuel est de 488 722 \$. Présentation d'AINC au Conseil du Trésor, 2006-2007.

Les stages offerts dans le cadre de l'Initiative jeunesse du programme PNR sont venus compléter les activités liées au programme et appuyer son objectif consistant à renforcer les compétences en matière de TIC et les services de soutien dans les collectivités et les écoles des Premières nations.<sup>23</sup> La plupart des étudiants qui ont bénéficié de cette initiative au cours des trois dernières années ont été engagés pour un seul mandat. Un très petit nombre (28 sur 627) ont été engagés pour deux mandats ou plus. Du point de vue de la capacité des collectivités, il peut être avantageux de réembaucher des jeunes déjà formés pour faciliter l'accès au soutien relatif aux TIC.<sup>24</sup> Malheureusement, le recours continu à l'expertise de ces techniciens et leur perfectionnement dépendent de l'école ou de la collectivité qui les embauche après la fin de leur mandat, ce qui nécessite des fonds faisant souvent défaut.

Un problème connexe tient au taux de roulement élevé du personnel administratif et du corps enseignant. Lorsque le budget du programme PNR a diminué, la proportion de fonds alloués à la formation sur les TIC et au perfectionnement professionnel en a fait autant. Les répondants jugent que l'accès aux ressources, aux programmes d'études et aux possibilités de formation constituent des effets positifs du programme PNR, qui ont influé sur le taux de maintien en poste des enseignants. À l'inverse, l'accès réduit à ces ressources va nuire à la capacité de maintenir les enseignants en poste.

#### *Durabilité/Planification*

Les répondants clés disent avoir de la difficulté à faire de la planification quand ils ne savent pas de quelles ressources ils disposeront durant l'exercice suivant. Ils se sont dits préoccupés à propos de l'avenir, ce qui a nui à la gestion du programme dans les écoles. Les problèmes évoqués allaient de l'incapacité à acheter du matériel et des logiciels à l'incapacité à faire des plans pour l'avenir. Ce sujet est décrit plus en détail à la section Rentabilité du présent document.

#### Résumé et conclusions

En raison de certaines incohérences quant aux objectifs et au plan de mesure du rendement du programme, il a été difficile de déterminer si les résultats escomptés avaient été obtenus.

Les répondants des écoles des Premières nations ont apprécié le fait qu'on recoure à des OGR pour administrer le programme PNR, qu'ils jugent approprié. Étant donné que les OGR sont des organismes faisant partie des Premières nations, les écoles des Premières nations n'ont pas avec ces organismes les problèmes qu'ils auraient avec un ministère fédéral. Même s'ils sont satisfaits du mécanisme d'exécution, les répondants affirment qu'il y a encore des problèmes liés à l'emplacement géographique, au manque de ressources humaines et à l'absence de durabilité/à l'incapacité de faire des plans pour l'avenir.

---

<sup>23</sup> Rapports à mi-mandat et rapports finaux des OGR.

<sup>24</sup> Examen du Programme d'emploi jeunesse, Premières nations sur Rescol, février 2009.

## 5.0 Réussite

---

Les résultats de l'évaluation permettent de tirer les conclusions suivantes :

- Le programme PNR contribue à l'amélioration des résultats scolaires dans les Premières nations.
- Le programme PNR cible et le public approprié et lui procure des avantages.
- Le programme PNR a aidé les élèves à se sentir moins isolés et davantage connectés aux autres collectivités et au reste du monde.
- Le programme PNR a permis de soutenir et de préserver la culture des Premières nations.
- L'accès à la technologie a permis aux élèves des Premières nations d'avoir davantage confiance en eux.

### Le programme PNR contribue à l'amélioration des résultats scolaires dans les Premières nations.

Les programmes initiaux relevant de l'initiative Rescol visaient un même objectif : la connectivité. Alors que certains programmes mettaient l'accent sur la connexion et sur l'introduction des ordinateurs dans les salles de classe, d'autres accordaient la priorité à un contenu éducatif de qualité supérieure. Bon nombre des succès enregistrés par le programme PNR sont imputables à des programmes parallèles comme le Réseau des écoles innovatrices (REI) de Rescol. Ce programme reconnaît et aide les écoles qui utilisent les technologies de l'information et des communications de façon constructive et inventive afin d'améliorer l'apprentissage. Le REI a également permis à ces écoles de partager et de présenter leurs méthodes innovatrices, et de collaborer avec d'autres écoles.<sup>25</sup>

En 2007, l'école de la Première nation de Eel Ground, dans la campagne du Nouveau-Brunswick, a été désignée par le REI comme une des écoles les plus technologiquement avancées au Canada. Cette petite école, qui bénéficie du soutien du programme PNR et compte 94 élèves de la maternelle à la huitième année s'est distinguée par son acquisition et son utilisation de la technologie. Elle a participé à des projets médiatisés qui ont remporté des prix internationaux et été vendus aux gouvernements, et les fonds recueillis ont été réinvestis dans la technologie destinée à l'école.<sup>26</sup> Un exemple d'utilisation innovatrice de la technologie est l'événement baptisé

---

<sup>25</sup> Industrie Canada, Évaluation du programme du Réseau des écoles innovatrices, 2003.

<sup>26</sup> L'école de la Première nation de Eel Ground, l'une des plus technologiquement avancées au Canada. <http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/scr/at/nwrm/gn/efn-fra.asp>.



« Célébration de la technologie », qui a permis de relier, lors d'une vidéoconférence, cinq collectivités de tout le Canada.

Un des principaux succès du programme PNR tient aux programmes qui ont évolué grâce à lui. Plusieurs écoles secondaires virtuelles et d'autres programmes (comme le programme de préparation à la septième et à la huitième année, l'apprentissage des adultes et les études postsecondaires) ont fait leur apparition grâce au programme PNR. Un répondant qui gère un programme dans l'Ouest canadien a fait observer que le programme était passé d'un programme offert par une école secondaire virtuelle à une école qui offre des cours de la première à la douzième année et des cours de niveau postsecondaire (collège et université). Il a déclaré ceci :

[TRADUCTION] « *Entre 1960 et 2000, sept élèves ont obtenu un diplôme d'études secondaires. Depuis 2000, année du lancement de ce programme, nous avons eu plus de 100 diplômés. Nous avons un taux de réussite de 80 % avec les élèves qui s'inscrivent au programme (et demeurent inscrits jusqu'à la fin).*<sup>27</sup> »

Sans le programme PNR, le programme susmentionné n'aurait pas pu offrir une éducation/des cours en classe aux 25 collectivités qu'il sert, puisque la connexion à Internet est une condition préalable. Les services qu'offre cette organisation ont eu un impact considérable à l'échelle communautaire et ont également été salués à l'échelle internationale. Ils sont jugés comme des pratiques exemplaires dont s'inspirent d'autres pays.

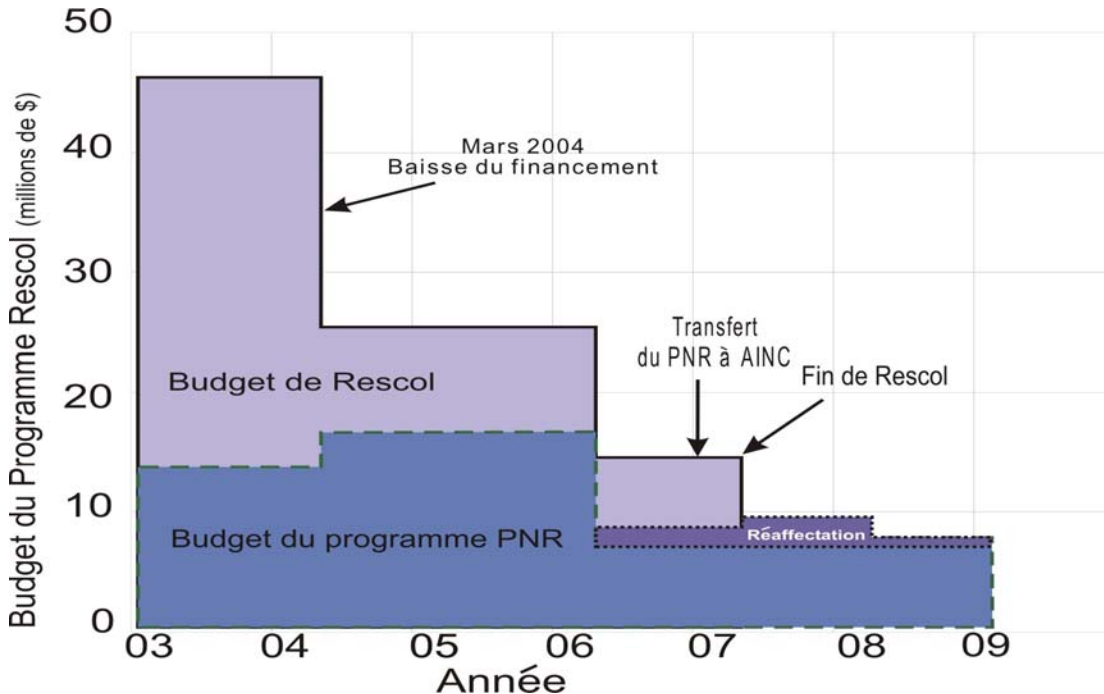
Il existe de nombreux exemples de la façon dont le programme PNR a permis d'améliorer les résultats scolaires, malgré le fait qu'il n'a pas pu atteindre ses objectifs au chapitre de la connectivité. Les TIC et l'apprentissage en ligne évoluent constamment et nécessitent des connexions à haute vitesse (pour le téléchargement en amont et en aval) pour être vraiment constructifs. En 2002, l'objectif en matière de vitesse de connexion était de 1,5 Mbps; en décembre 2007, seulement 48 % des écoles et des centres d'apprentissage avaient atteint ou dépassé cet objectif. L'objectif actuel de 10 Mbps n'a été atteint que par 6,1 % des écoles et des centres d'apprentissage. En outre, seulement 35 % disposent de systèmes de vidéoconférence, car l'utilisation de cette technologie dépend de la vitesse de connexion.

L'incapacité à atteindre les objectifs de connectivité (et, du fait même, à améliorer l'accès aux TIC et à l'apprentissage en ligne) peut être attribuée au niveau de ressources alloué au programme. Durant l'exercice 2003-2004, le programme a reçu 12 millions de dollars, puis 15 millions en 2004-2005 et 2005-2006; on avait alors augmenté le financement afin de faire écho aux observations de ceux qui pensaient que la qualité des services de TI offerts aux Premières nations était nettement inférieure à celle des services répondant aux normes provinciales. Les 6,68 millions de dollars alloués pour 2006-2007 et 2007-2008

---

<sup>27</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique sur les entrevues avec les répondants clés, 2009.

ont été portés à 9,78 millions grâce à une réaffectation des ressources ministérielles visant à garantir que la connectivité essentielle serait maintenue et que les obligations légales envers les partenaires d'exécution seraient respectées. La réaffectation pour l'exercice en cours a porté le total du financement à seulement 6,9 millions.



Le programme PNR cible et le public approprié et lui procure des avantages.

Le programme PNR favorise la connectivité en vue d'améliorer l'éducation des élèves des Premières nations vivant dans des réserves. Le programme s'adresse avant tout aux enseignants et aux professionnels de l'apprentissage des Premières nations (enseignants, directeurs, administrateurs et autres éducateurs, entre autres). Étant donné que le programme PNR a amélioré l'accès aux programmes d'études, permis de faire des recherches en ligne, aidé les élèves à acquérir les compétences et les aptitudes dont ils auront besoin après avoir obtenu leur diplôme, et généré des taux appréciables de rétention et d'obtention de diplômes, les élèves et les enseignants sont évidemment les principaux bénéficiaires des services qu'il offre.

Les collectivités des Premières nations sont elles aussi visées en premier lieu par le programme.<sup>28</sup> À cet égard, il faut se demander si la connectivité devrait profiter uniquement aux écoles, ou également à l'ensemble des collectivités des Premières nations. La quasi-totalité des répondants clés ont accès à la technologie fournie grâce au programme PNR.

<sup>28</sup> AINC, cadre de responsabilisation axé sur les résultats pour le programme PNR, 2007.

Les résultats du sondage, qui ont été corroborés par les réponses des principaux répondants, révèlent que les groupes suivants ont profité des services et de l'accès offerts par le programme PNR.<sup>29</sup>

- Apprenants adultes (72 %)
- Parents (59 %)
- Aînés (41 %)
- Groupes de femmes (20 %)

Par ailleurs, les réponses au sondage ont permis de déterminer les services gouvernementaux qui sont accessibles aux membres des collectivités grâce au programme PNR :<sup>30</sup>

- Stratégie emploi jeunesse (33 %)
- Télésanté (28 %)
- Justice en ligne (9 %)
- Autres services (10 %)

En outre, grâce au réseau d'OGR, on a établi des liens avec le secteur privé, des universités et collèges, des fournisseurs de services Internet, les services gouvernementaux fédéraux et provinciaux et d'autres intervenants.

Le programme PNR a aidé les élèves à se sentir moins isolés et davantage connectés aux autres collectivités et au reste du monde.

Un des avantages concrets générés par le programme PNR est le fait que les élèves se sentent moins isolés des autres collectivités des Premières nations et du reste du monde. Bon nombre de ces collectivités sont géographiquement éloignées ou isolées, et ont peu de contacts avec d'autres collectivités des Premières nations. Les élèves peuvent établir un lien avec des élèves d'autres Premières nations, ce qui permet l'échange d'information entre pairs et l'accès à des programmes culturels et linguistiques. Les vidéoconférences ont permis à 100 écoles de différentes Premières nations de partager des projets scientifiques, mais aussi de participer à des programmes interactifs comme *Breaking Barriers* (L'élimination des obstacles). Cette série de programmes permet aux élèves d'en apprendre davantage sur les carrières, les expériences de vie et les programmes d'éducation.<sup>31</sup>

Lorsque nous leur avons demandé ce qu'ils aimaient à propos d'Internet, les élèves ont répondu qu'ils appréciaient de pouvoir établir des liens avec des élèves d'autres Premières nations et découvrir davantage le monde. L'accès à Internet leur a permis de

---

<sup>29</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique relatif au sondage mené sur le Web, 2009.

<sup>30</sup> Idem.

<sup>31</sup> Keewatin Career Development Corporation, plan de travail des Premières nations sur Rescol 2008-2009, 2008.

faire des recherches approfondies à propos d'autres cultures et d'autres pays, ce qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de faire en temps normal.<sup>32</sup>

De nombreux programmes fructueux rendus possibles par le programme PNR ont offert aux élèves la chance d'interagir avec d'autres élèves à l'échelle nationale et internationale. Parmi les élèves interrogés, 85 % pensent que les ordinateurs et l'accès à Internet les aident à se sentir moins isolés et mieux connectés aux autres écoles et collectivités du monde entier; 91 % des enseignants sont d'accord avec leurs élèves, tout comme 92 % des parents ou des aînés interrogés.<sup>33</sup>

### Le programme PNR a permis de soutenir et de préserver la culture des Premières nations.

Grâce à l'accès aux outils technologiques et à la capacité de connecter les collectivités des Premières nations les unes aux autres, le programme PNR a facilité la préservation de la culture des Premières nations. L'arrivée de la technologie dans les salles de classe a permis d'élaborer et d'utiliser des documents pédagogiques adaptés à la culture. Parmi les parents et aînés interrogés, 85 % croient que le programme PNR a eu un impact positif sur le soutien à leur culture et la préservation de celle-ci.<sup>34</sup> Par ailleurs, le programme PNR a permis aux élèves de se connecter aux autres Premières nations afin de découvrir leurs enseignements culturels et de conserver leur langue.

Le programme PNR a également été utile aux aînés. Il leur a offert une tribune pour établir un lien avec d'autres aînés par vidéoconférence et partager les langues des Premières nations. Un aîné a dit qu'il avait utilisé la technologie fournie par le programme PNR pour enseigner les traditions, le piégeage et la façon d'utiliser les terres d'un point de vue traditionnel. La technologie a aidé les élèves à comprendre leurs traditions, leur culture et leur langue. Une importante vidéoconférence regroupant des aînés est prévue en 2009; elle leur permettra de faire des échanges culturels et d'apprendre des choses en commun.<sup>35</sup>

Le programme PNR présente un autre avantage au chapitre de la préservation de la culture : la connexion à Internet de leurs collectivités permet aux élèves des Premières nations de rester à la maison avec leur famille au lieu de quitter leur collectivité pour aller étudier. Cela peut être très avantageux pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur leur culture, étant donné que la famille est souvent la meilleure source pour les enseignements culturels.

---

<sup>32</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique relatif aux entrevues avec les répondants clés, 2009.

<sup>33</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique relatif au sondage mené sur le Web, 2009.

<sup>34</sup> Idem.

<sup>35</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique relatif aux entrevues avec les répondants clés, 2009.

L'accès à la technologie a permis aux élèves des Premières nations d'avoir davantage confiance en eux.

L'évaluation a révélé que le degré de confiance en soi chez les élèves avait augmenté grâce aux compétences et aux aptitudes qu'ils ont acquises dans le cadre des activités liées au programme PNR. Les enseignants et les directeurs font état d'une estime de soi et d'une confiance en soi accrues chez leurs élèves, ainsi que d'un intérêt accru pour l'apprentissage, grâce à l'introduction des ordinateurs dans les salles de classe et au niveau de connectivité, qui permet d'exploiter ces derniers le mieux possible.<sup>36</sup>

Les élèves interrogés se sont dits enchantés de pouvoir suivre des cours et utiliser des ordinateurs en classe. Ils disent avoir davantage confiance en eux et être optimistes à propos de leur avenir – 87 % des jeunes participants disent que le fait de savoir utiliser un ordinateur et Internet a renforcé leur estime de soi.<sup>37</sup> En outre, 96 % des répondants du groupe des parents et aînés conviennent que le programme PNR a redonné confiance à leurs enfants, leur a permis d'acquérir des compétences et leur a offert des possibilités, et 68 % croient que leurs enfants ont maintenant plus de chances d'obtenir un diplôme.<sup>38</sup>

### Résumé et conclusions

Le programme PNR a réussi à améliorer les résultats scolaires des Premières nations en ciblant de façon appropriée les élèves et les enseignants et en leur offrant des avantages. Il a par ailleurs été élargi afin de répondre aux besoins de certaines des plus grandes collectivités.

De nombreux succès ont été attribués au programme PNR, à ses divers volets et aux services qu'il offre, même s'il n'a pas atteint ses objectifs en matière de connectivité. Ces succès sont largement imputables aux effets positifs des partenariats, eux-mêmes dus en grande partie aux efforts déployés par les OGR.

Les autres avantages du programme sont la contribution à l'enseignement de la culture et à la préservation de la culture/de la langue, l'atténuation de l'isolement et le renforcement de la confiance des enseignants des Premières nations. Les liens créés à la fois avec la culture et les autres collectivités des Premières nations permettent de créer un réseau d'aide essentiel à l'apprentissage et, combinés à la technologie et aux outils offerts par le programme PNR, aident les élèves à avoir davantage confiance en eux.

Le succès constant de ce programme est essentiel au succès des élèves des Premières nations qui y participent. Étant donné que l'amélioration des résultats scolaires pour les Premières nations est une priorité clé d'AINC, il faut que le Ministère comprenne parfaitement ce qui a contribué à la réussite du programme et développe certains volets dans la mesure du possible.

---

<sup>36</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique relatif au sondage mené sur le Web, 2009.

<sup>37</sup> Idem.

<sup>38</sup> Idem.

## 6.0 Rentabilité

---

Les résultats de l'évaluation ont permis de tirer les conclusions suivantes :

- Le programme PNR crée des possibilités de partage et de réduction des coûts, qui génèrent des économies d'échelle.
- Il faut investir dans les nouvelles technologies et dans le haut débit.
- De nombreuses écoles ne pourraient pas assumer le coût de la connexion à Internet sans le programme PNR.

Le programme PNR crée des possibilités de partage et de réduction des coûts, qui génèrent des économies d'échelle.

### *Avantages pour les collectivités et pratiques exemplaires*

La connexion à Internet offerte aux collectivités par le programme PNR et, dans certains cas, les ordinateurs, le matériel et les logiciels sont utilisés beaucoup plus par les élèves dans leurs salles de classe qu'ils ne l'étaient par le passé. Ces ressources leur permettent de se connecter à un grand nombre d'autres intervenants au sein de la collectivité, notamment des particuliers et des groupes. Les apprenants adultes utilisent les ordinateurs des écoles pour suivre des cours en ligne et des études universitaires, et les membres de la collectivité peuvent accéder aux services du Gouvernement en direct grâce aux systèmes informatiques et aux connexions offertes par le programme PNR.

À l'extérieur de l'environnement physique des écoles, les administrateurs des bandes, les services de santé, les services de sécurité publique, le système de justice et les entrepreneurs locaux font partie des groupes d'utilisateurs qui ont accédé à Internet grâce à la connexion établie par le programme PNR.

Les fournisseurs de services de deuxième et de troisième niveaux ont également pu accéder aux collectivités grâce à la connexion et à la technologie offertes par le programme PNR. Cela a généré des économies considérables, notamment grâce à la technologie des vidéoconférences. Un exemple a été fourni aux évaluateurs : une organisation offrant des services de deuxième niveau aux collectivités du nord de la région a pu économiser entre 10 000 \$ et 15 000 \$ par réunion en frais de déplacement grâce aux vidéoconférences.

### *Partenariats, réseaux d'OGR et pratiques exemplaires*

Les OGR forment un partenariat grâce au réseau national autochtone à large bande (National Aboriginal Broadband Network), afin de mettre les TIC à la disposition des Premières nations de l'ensemble du pays. On réalise des économies d'échelle grâce au

partage des ressources et des pratiques exemplaires, à l'achat en grande quantité de matériel et de logiciels, et à la négociation de contrats à long terme pour la connexion. Par exemple, les négociations de K-Net (Ontario) avec Bell Canada ont permis de réduire considérablement le coût de l'accès des régions aux services à haut débit. Grâce aux achats massifs, K-Net a pu réduire le coût de l'accès communautaire mensuel, qui est passé de presque 7 000 \$ à 3 700 \$ pour les mêmes services, et à seulement 1 840 \$ pour une largeur de bande inférieure.<sup>39</sup> Cela représente une diminution nette de 48 à 74 % du coût total de l'accès au réseau.

Le programme permet également de réaliser des économies à l'échelle intrarégionale. Le CTK au Manitoba, K-NET en Ontario et le CÉPN au Québec travaillent ensemble dans le cadre du Northern Indigenous Community Satellite Network, en vue d'acheter deux répéteurs de satellite afin d'offrir des services à 45 écoles et collectivités des Premières nations situées dans le nord de ces provinces. La région de l'Atlantique a elle aussi collaboré avec le Québec afin d'offrir des services aux écoles des Premières nations du Labrador. En outre, les programmes de vidéoconférence et les ressources connexes sont partagés à l'échelle régionale et internationale.

De plus, les partenariats avec le gouvernement et/ou les organisations du secteur privé se sont multipliés grâce à la connectivité créée par le programme PNR. Les rapports relatifs à ces partenariats figurent dans le rapport d'activités annuel de Rescol. En voici des exemples :

- Le FNESC (qui est l'OGR de la Colombie-Britannique) travaille avec la province, Santé Canada et le First Nations Technology Council (FNTC) en vue d'améliorer la connexion avec les collectivités des Premières nations.
- La KCDC, en Alberta et en Saskatchewan, travaille avec les universités et d'autres établissements d'enseignement, ainsi qu'avec le Saskatchewan Communications Network.
- Un partenariat avec Broadband Communications North (BCN) a permis à Premières nations sur Rescol au Manitoba de passer à une connexion à haut débit dans de nombreuses écoles.
- Afin d'installer la fibre optique dans les collectivités de façon holistique, l'OGR de l'Atlantique s'est associé à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI) de Santé Canada, le bureau de développement économique, la Première nation de Membertou et Aliant.<sup>40</sup>
- Au Québec, le CÉPN s'est associé à plusieurs fournisseurs et à Santé Canada afin de maximiser les économies d'échelle lors de l'utilisation des technologies. Le CÉPN s'est par ailleurs associé à Santé Canada et au bureau régional d'AINC pour présenter un projet d'installation de fibre optique sur deux ans dans les collectivités des Premières nations qui ne possèdent pas ce type de connexion.

---

<sup>39</sup> K-Net, Affordable Network Access [<http://www.knet.ca/services>].

<sup>40</sup> L'entente avec Aliant est arrivée à échéance et aucun nouvel accord n'a été signé, car le programme PNR ne dispose pas de fonds garantis au-delà de l'année en cours (communications par courriel de Kevin Burton, par le biais d'AINC, août 2008).

- K-Net a réussi à obtenir un financement de FedNor pour mettre à niveau ses services, ce qui inclut des salles de vidéoconférence dans les écoles (rapports d'activités finaux du programme PNR, 2008).
- Dans son plan quinquennal, la KCDC (Keewatin Career Development Corporation, 2008) prévoit étendre ses services d'aide afin d'offrir un soutien technique aux centres de santé, aux bureaux de bande, aux organismes communautaires et aux entreprises.

Le programme PNR a évolué pour devenir un modèle à partenariats multiples, avec de nombreux bailleurs de fonds, commanditaires et partenaires :

- conseils scolaires (p. ex., dans le district 16 du Nouveau-Brunswick);
- gouvernements provinciaux (p. ex., ministère ontarien de l'Éducation, Alberta SuperNet, région d'Abitibi-Témiscamingue au Québec);
- organismes et ministères fédéraux (p. ex., FedNor, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada, Service Canada);
- universités et collèges (p. ex., Université de Toronto, Université du Nouveau-Brunswick);
- conseils tribaux/de bande.

Un autre partenariat innovateur a été formé avec la Cisco<sup>41</sup> Networking Academy. Cette organisation d'apprentissage spécialisée dans la technologie a élaboré, en collaboration avec les OGR, des programmes de formation adaptés aux Premières nations, qui sont offerts par voie d'apprentissage en ligne et de vidéoconférences. Cisco a proposé un nouveau cours qui permettrait aux élèves des Premières nations de demeurer dans leur collectivité tout en suivant un programme de téléapprentissage de la TI reconnu internationalement. Les diplômés pourraient occuper des postes de technicien spécialiste des TIC au sein de leur collectivité ou viser le marché du travail canadien dans son ensemble. La formation proposée dépend d'une infrastructure technique évoluée et d'un soutien qui sont actuellement financés par le programme PNR. Toutefois, Cisco pense que l'instabilité du financement alloué au programme PNR pourrait faire obstacle à l'exécution de ce programme de formation. En outre, plusieurs reconnaissent que d'autres services, liés par exemple aux soins de santé, à la justice, au patrimoine et à la langue, qui utilisent les connexions établies et entretenues par le programme PNR, seront menacés si la réduction du financement de ces dernières années se poursuit.<sup>42</sup>

### *Économies d'échelle pour les fournisseurs de services*

Toutes les personnes interrogées dans le cadre de la présente étude ont parlé de la nécessité d'adopter une approche plus intégrée de la connectivité.

Le programme PNR a été le fil conducteur de la connectivité dans de nombreuses collectivités des Premières nations. Cependant, les OGR ont fait la promotion d'une

<sup>41</sup> Cisco est le principal fournisseur d'équipement de réseautage et de services de gestion de réseau pour Internet. Voir [www.cisco.com](http://www.cisco.com).

<sup>42</sup> Cisco Networking Academy. Proposition visant à former les professionnels des réseaux d'information et de communication des Premières nations pour Affaires indiennes et du Nord Canada.



approche communautaire plus holistique de la connectivité, qui garantit selon eux une meilleure connectivité, à un prix plus bas que peut assumer la collectivité. En vertu de cette approche, un ministère responsable superviserait et administrerait les connexions à haut débit reliées à un point de présence (POP) dans un centre communautaire virtuel, avec des applications pour divers ministères/centres (santé, éducation, justice, gouvernance) à partir de ce site. Cette approche renforcerait l'efficacité de la technologie appropriée adaptée aux services actuellement offerts dans une collectivité, ce qui permettrait de l'étendre à d'autres services. Certaines collectivités recourent à divers fournisseurs pour leurs besoins de connectivité, tandis que le regroupement de leurs ressources leur permettrait d'offrir en même temps une meilleure couverture et de meilleurs services.

### Il faut investir dans les nouvelles technologies et dans le haut débit.

Le gouvernement du Canada accorde la priorité absolue aux investissements dans l'avenir. Comme on pouvait le lire dans le budget de 2008, « [les sciences et] la technologie jouent des rôles importants dans pratiquement tous les aspects de notre vie et sont susceptibles de procurer des solutions à de nombreuses questions qui importent le plus pour les Canadiens. »<sup>43</sup> Si le Canada veut demeurer concurrentiel au sein de l'économie mondiale, son succès dépendra largement des investissements qu'il fera dans des technologies qui évoluent constamment et rapidement. À l'heure actuelle, l'accès aux nouvelles technologies dans les écoles et les collectivités des Premières nations a été freiné par les restrictions budgétaires imposées au programme PNR, qui l'ont placé dans un mode « maintenance. »

En outre, bon nombre des personnes interrogées pensent que leurs ordinateurs, leur matériel et leurs logiciels sont arrivés au terme de leur vie utile et seront bientôt obsolètes. Si l'on n'investit pas pour remplacer les technologies désuètes, les responsables du programme auront du mal à offrir les services dont les élèves ont besoin pour être concurrentiels à l'ère du numérique. De nombreux répondants ont dit craindre que, sans les ressources financières nécessaires, les écoles des Premières nations ne puissent pas progresser au même niveau que les écoles publiques provinciales. La plupart des personnes interrogées ne croient pas que les écoles des Premières nations seront bientôt comparables aux écoles provinciales en ce qui concerne les capacités en matière de TIC et les ressources. Les mises à niveau nécessiteront des investissements continus, mais les avantages générés sont considérables, en particulier pour les étudiants qui se préparent à entrer sur le marché du travail.

De plus, les investissements dans le haut débit<sup>44</sup>/la largeur de bande<sup>45</sup> seront essentiels au succès futur du programme. Comme nous l'avons vu dans la section sur l'exécution,

---

<sup>43</sup> Gouvernement du Canada, budget de 2008 : Chapitre 3 – Leadership économique : Investir dans l'avenir.

<sup>44</sup> Le haut débit caractérise les réseaux de communication au sein desquels la largeur de bande peut être divisée et partagée par de multiples signaux simultanés (p. ex., pour la voix, les données ou la vidéo).

<sup>45</sup> La largeur de bande correspond à la quantité maximale d'information (en bits par seconde) qui peut être transmise sur un canal, par exemple à haut débit.

52 % des écoles des Premières nations reçoivent moins de 1,5 Mbps, vitesse qui ne permet pas de prendre en charge les TIC, l'apprentissage en ligne ou les vidéoconférences. Les évaluateurs ont été informés qu'il existait une infrastructure à haut débit (fibre optique) inutilisée au Canada. Maintenant que la fibre optique est moins coûteuse, un expert interrogé a affirmé que, si le gouvernement veut tirer parti des réseaux à fibres optiques inutilisés (« fibre noire »), il pourrait multiplier par dix la largeur de bande disponible.<sup>46</sup>

De nombreuses écoles ne pourraient pas assumer le coût de la connexion à Internet sans le programme PNR.

Par le biais du programme PNR, AINC offre un service essentiel aux écoles des Premières nations, qu'un grand nombre d'entre elles auraient normalement de la difficulté à conserver. Les frais de connexion dans les régions éloignées et isolées peuvent s'élever à plusieurs milliers de dollars par mois et, sans le programme, certaines écoles ne pourraient tout simplement pas assumer ce coût.

Quand on a interrogé les responsables de l'exécution du programme PNR (surtout les directeurs de l'éducation) à propos des conséquences de son abandon, la majorité d'entre eux ont dit qu'ils ne disposeraient pas des budgets nécessaires pour maintenir le programme si le financement était retiré. Ils ne pourraient pas se connecter ou disposeraient d'une connectivité limitée s'ils pouvaient trouver les fonds nécessaires à un budget limité pour la technologie.<sup>47</sup> Bon nombre des enseignants, administrateurs des programmes d'études, chefs de bande et représentants d'OGR interrogés sont inquiets pour l'avenir du programme PNR. En l'absence de ce programme, ils craignent de ne pas avoir les moyens de fournir les ressources et les services adéquats à leurs écoles et leurs collectivités.

En ce qui concerne la diminution des fonds alloués à ces dernières années, les répondants s'entendent pour critiquer les effets négatifs qu'ont eus ces réductions sur le programme PNR. Certains disent craindre que les résultats obtenus grâce au programme soient atténués ou effacés. Selon eux, l'incertitude à propos du financement constitue un gros problème, qui empêche toute planification à moyen ou à long terme en matière de TIC. En outre, 48 % des directeurs/administrateurs interrogés ont dit qu'ils avaient dû limiter les activités planifiées, en particulier en ce qui concerne le matériel, la formation professionnelle destinée aux enseignants et les vidéoconférences. Le matériel qui arrive au terme de sa vie utile n'est pas remplacé, ce qui va avoir un impact sur la capacité des élèves et des enseignants à accéder aux TIC et à l'apprentissage en ligne, et sur d'autres volets essentiels du programme PNR.

---

<sup>46</sup> Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen, rapport technique relatif aux entrevues avec les répondants clés, 2009.

<sup>47</sup> Idem.

## Résumé et conclusions

Le programme PNR crée de nombreuses possibilités de partage et de réduction des coûts, même s'il est nécessaire d'investir dans de nouvelles technologies et dans le haut débit/la largeur de bande. Sans ce programme, les écoles de nombreuses Premières nations ne pourraient pas assumer les coûts associés à la connectivité.

Les pratiques actuelles ont permis de réaliser des économies d'échelle, mais il existe encore des possibilités à ce chapitre. Le gouvernement du Canada reconnaît que les connaissances et la technologie sont essentielles aux futures ouvertures, et que les investissements dans ces domaines sont cruciaux. Les technologies en place dans les écoles des Premières nations vont bientôt être obsolètes; il est donc essentiel d'investir en vue de les remplacer et de combler ainsi le fossé qui sépare les élèves des Premières nations des autres jeunes de leur province. Sans le programme PNR, les écoles des Premières nations ne pourraient tout simplement pas assumer les coûts de connexion à Internet, et certaines ont déjà dû réduire leurs activités planifiées en raison de restrictions budgétaires.

L'acquisition de connaissances, l'innovation et la technologie offrent d'innombrables possibilités. Malgré la réduction du financement, les responsables du programme ont produit des résultats exceptionnels en continuant à créer et à maintenir des partenariats, à partager les ressources et à maximiser les avantages du programme pour les élèves et les collectivités des Premières nations. Il faudrait analyser plus en détail la façon dont ce programme peut profiter aux Premières nations et au gouvernement du Canada.

## 7.0 Conclusions

---

Le programme PNR demeure une partie intégrante de l'éducation dans les réserves. Ce programme a amélioré le cheminement scolaire des élèves des Premières nations en leur permettant d'acquérir des aptitudes et des capacités qui ont accru leurs compétences et amélioré leur perspective d'apprentissage et leur confiance en l'avenir. Le programme a également donné à des élèves la possibilité de vivre dans leur collectivité, auprès de leur famille, pendant qu'ils poursuivaient leur instruction grâce à l'apprentissage à distance, ce qui a permis d'accroître les taux de rétention et d'obtention de diplômes, tout en procurant des occasions semblables à celles dont jouissent les élèves des écoles provinciales. Cela est conforme à l'engagement du gouvernement du Canada d'améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières nations, de même qu'à l'engagement d'AINC d'améliorer les programmes d'éducation dans leur ensemble.

On estime que le recours au modèle de prestation décentralisée par les organismes de gestion régionaux (OGR) est efficace et rentable. Les OGR ont établi des partenariats avec les secteurs public et privé afin de réduire les coûts, de tirer profit au maximum des occasions, et de faire des économies d'échelle. Ceci a grandement influé sur la capacité du programme de contribuer favorablement aux résultats scolaires, à l'éducation culturelle, à la préservation de la culture et de la langue, ainsi qu'à la réduction de l'isolement, et de procurer l'accès à d'autres services essentiels dans les écoles et les collectivités. Les Premières nations ont fourni la charpente qu'utilisent d'autres partenaires, ce qui permet de mettre à profit les ressources.

En ce qui concerne la conception du programme, des problèmes concernant l'uniformité des objectifs de programme combinés à des lacunes concernant les données permettant de mesurer le rendement ont nui à l'évaluation des résultats escomptés.

Le programme PNR a eu d'importantes répercussions sur les collectivités, parce que la connectivité que ce programme fournit aux collectivités et, dans certains cas, le matériel informatique et les logiciels, sont utilisés par d'autres groupes dont des apprenants adultes, des parents, des personnes âgées, des jeunes et des groupes de femmes. Le gouvernement du Canada est conscient que le savoir et les technologies sont les clés qui ouvrent les perspectives d'avenir et qu'il est essentiel d'investir dans ces secteurs. Il sera impossible de fournir un accès durable à la technologie, aux technologies de l'information et des communications (TIC), à l'apprentissage en ligne, à la vidéoconférence et à d'autres occasions dans les collectivités des Premières nations sans faire d'investissements directs et ciblés.

Bien que le programme réponde à des besoins réels des écoles et des collectivités des Premières nations, les collectivités continuent d'être aux prises avec des problèmes liés à la géographie, à la distance et à l'accessibilité. Il est très difficile d'atteindre les objectifs en matière de connectivité et des résultats comparables à ceux des provinces. De plus, les TIC et l'apprentissage en ligne évoluent trop rapidement pour investir au même rythme dans le matériel fourni aux écoles. La vie utile du matériel permettant d'accéder à

l'apprentissage à distance, à la vidéoconférence et aux autres ressources d'apprentissage tirera bientôt à sa fin. Les niveaux de financement du programme ne lui ont pas permis de demeurer à l'avant-garde des progrès technologiques ni d'atteindre ses objectifs initiaux.

## **8.0 Recommandations**

Voici les cinq recommandations à AINC :

1. Envisager le renouvellement du programme Premières nations sur Rescol afin d'assurer l'accès à des technologies de l'information et des communications (TIC) et à un apprentissage en ligne qui contribuent aux objectifs globaux en matière d'éducation et qui appuient les résultats scolaires des élèves des Premières nations.
2. Explorer les options afin d'assurer une assistance technique appropriée pour Rescol et ainsi réaliser des économies d'échelle.
3. Intégrer le programme Premières nations sur Rescol au programme d'éducation général d'AINC afin de maximiser les répercussions des TIC et de faciliter l'apprentissage.
4. Élaborer une stratégie de mesure du rendement du programme Premières nations sur Rescol qui permet la collecte de données pertinentes sur la mesure du rendement, afin de pouvoir mesurer les progrès réalisés quant à l'atteinte de résultats définis. Cette stratégie devra être intégrée à la stratégie plus globale en matière d'éducation.
5. Procéder à un examen de la connectivité afin de déterminer si le programme Premières nations sur Rescol répond aux besoins plus larges des collectivités de Premières nations en matière de connectivité, s'il s'agit d'un rôle approprié pour le programme et si le gouvernement fédéral doit jouer un rôle dans la satisfaction des besoins plus larges des collectivités de Premières nations en matière de connectivité.

# Réponse de la direction et plan d'action

Évaluation du programme Premières nations sur Rescol  
Secteur : Direction générale de l'éducation

## Réponse de la direction

L'évaluation a conclu que le programme Premières nations sur Rescol est un élément intégral de l'éducation des Premières nations vivant dans des réserves. Ses auteurs ont aussi constaté que, grâce à ce programme, les étudiants des Premières nations ont bénéficié d'un environnement scolaire amélioré, ce qui leur a permis d'acquérir des connaissances et des habiletés précieuses. Ils ont ainsi pu relever le niveau de leurs compétences, améliorer leurs perspectives d'apprentissage et acquérir une plus grande confiance dans leur avenir. Les évaluateurs affirment également que, pour de nombreux apprenants des Premières nations, le programme Premières nations sur Rescol a eu un effet favorable sur leurs vies personnelles. Dans certains cas, il leur a permis de poursuivre leurs études à distance tout en restant dans leurs collectivités, donc en continuant à vivre dans leurs familles. Ils ont ainsi pu obtenir des diplômes d'études secondaires et parfois poursuivre leurs scolarités au postsecondaire, ou suivre des formations complémentaires.

Voici notre réponse aux recommandations figurant dans le rapport :

### Recommandation n° 1 :

Recommandations	Mesures	Gestionnaires responsables	Date prévue de mise en œuvre
Envisagez le renouvellement de Premières nations sur Rescol afin d'assurer l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) et à l'apprentissage électronique qui contribue à l'objectif global de l'éducation et qui favorise l'amélioration des résultats scolaires des apprenants des Premières nations.	La Direction générale de l'éducation d'AINC a obtenu le renouvellement du programme Premières Nations sur Rescol jusqu'au 31 mars 2011 en maintenant le même niveau de financement. La Direction générale élabore aussi la documentation du programme pour appuyer de façon dynamique l'accès aux technologies de l'information et de la communication et au cyberapprentissage pour les apprenants des Premières nations.	Directrice générale, Direction générale de l'éducation	Renouvellement – complet  Autres documentation – septembre 2009

### Recommandation n° 2 :

Recommandations	Mesures	Gestionnaires responsables	Date prévue de mise en œuvre
<p>Étudier les diverses solutions possibles pour s'assurer qu'un soutien technique adéquat soit disponible pour Premières nations sur Rescol afin de maximiser les économies d'échelle.</p>	<p>On a prévu un suivi approfondi pour étudier les besoins actuels et futurs du programme Premières nations sur Rescol en matière de soutien technique, y compris : les niveaux de connectivité, le service de dépannage, le renforcement des capacités et les compétences en technologies de l'information et de la communication. Cela permettra à la Direction générale de l'éducation d'élaborer et d'évaluer les options de politiques et de programmation dans le but précis de s'assurer qu'un soutien technique adéquat est offert aux écoles des Premières nations. Ces options permettront de poursuivre et d'améliorer les stratégies en matière de technologies de l'information des organismes régionaux de gestion des Premières nations afin de maximiser les économies d'échelle et de portée.</p> <p>Une étude sera effectuée à ce sujet. Elle comportera : 1) une analyse de l'environnement; 2) une analyse des lacunes; 3) l'élaboration d'options et de modalités pour la prestation du programme.</p>	<p>Directrice générale, Direction générale de l'éducation</p>	<p>analyse de l'environnement – juillet 2009; analyse des lacunes – octobre 2009; options – décembre 2009.</p>

### Recommandation n° 3 :

Recommandations	Mesures	Gestionnaires responsables	Date prévue de mise en œuvre
<p>Intégrer Premières nations sur Rescol au grand Programme d'éducation d'AINC pour retirer le maximum d'avantages des TIC afin de faciliter l'apprentissage.</p>	<p>La Direction générale de l'éducation d'AINC étudiera les objectifs et les résultats du programme Premières nations sur Rescol en les comparant à ceux du programme général d'éducation d'AINC. On tiendra compte du rôle important des technologies de l'information et de la communication pour favoriser l'apprentissage dans le cadre des efforts d'AINC pour réformer l'éducation des Premières nations.</p> <p>Une évaluation liée au cyberapprentissage est en cours. Celle-ci représente un premier pas important à l'appui de cette tâche.</p>	<p>Directrice générale, Direction générale de l'éducation</p>	<p>Évaluation liée au cyberapprentissage – septembre 2009.</p> <p>Autres efforts sont en cours.</p>



## Recommandation n° 4

Recommandations	Mesures	Gestionnaires responsables	Date prévue de mise en œuvre
Élaborer pour Premières nations sur Rescol une stratégie de mesure du rendement qui permette de recueillir des données sur la mesure du rendement pour pouvoir évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte de résultats structurés. Cette stratégie devra être intégrée à celle, plus vaste, de l'ensemble de l'éducation.	<p>La Direction générale de l'éducation a commencé à élaborer un Système de mesure du rendement de l'éducation (SMRE) basé sur le Web qui constituera un système complet d'information sur l'éducation au niveau national pour les apprentissages dans les écoles et les autres établissements d'enseignement dans lesquelles AINC et les Premières nations ont des intérêts communs et des responsabilités partagées. Le SMRE est destiné à intégrer l'information sur tous les programmes d'éducation gérés par AINC, y compris Premières nations sur Rescol.</p> <p>Un élément important de l'élaboration du SMRE est l'identification rapide des mesures pertinentes du rendement, et de leurs besoins en données, pour chaque programme d'éducation, y compris pour Premières nations sur Rescol.</p>	Directrice générale, Direction générale de l'éducation	La Stratégie sera terminée en janvier 2010, après avoir eu des discussions avec les Premières nations à l'automne 2009. Le SMRE sera en fonction en septembre 2011.

## Recommandation n° 5 :

Recommandations	Mesures	Gestionnaires responsables	Date prévue de mise en œuvre
Procéder à un examen de la connectivité pour déterminer si Premières nations sur Rescol répond aux besoins de connexion à large bande des collectivités des Premières nations, si c'est un rôle qui convient au Programme et si le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour satisfaire les besoins de connectivité à large bande des collectivités des Premières nations.	<p>La Direction générale de l'éducation vient de commencer à préparer un « examen de la connectivité » des collectivités des Premières nations, y compris des écoles.</p> <p>Pour être certains de bien tirer partie des travaux déjà réalisés et des investissements déjà faits, cet examen sera réalisé conjointement avec les homologues d'autres directions et directions générales d'AINC et autres AMG pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) préciser quels sont les organismes qui conviennent le mieux pour faire face aux diverses responsabilités et qui sont en mesure de les assumer pour les différents éléments du programme Premières nations sur Rescol qui sont mis en œuvre; et</li> <li>2) respecter l'engagement du</li> </ol>	<p>Directrice générale, Direction générale de l'éducation</p> <p>en collaboration avec :</p> <p>Directeur général, Direction générale du développement économique et des investissements communautaires</p> <p>Directeur général, Direction générale des infrastructures communautaires</p>	septembre 2009

	<p>gouvernement d'assurer aux écoles des Premières nations une connectivité adéquate et de leur fournir de l'aide en la matière.</p>		
--	--	--	--